



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
14/11/2018	14/11/2018	2 018,3085

1. Intitulé du projet
Création de deux forages d'Irrigation à Cohan - commune de Coulonges-Cohan( 02130)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
<b>2.1 Personne physique</b> Nom <input type="text" value="ROBILLIARD"/> Prénom <input type="text" value="geoffrey"/>
<b>2.2 Personne morale</b> Dénomination ou raison sociale <input type="text" value="SCEA ROBILLIARD-COUDERT"/> Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale <input type="text" value="geoffrey ROBILLIARD"/>
RCS / SIRET <input type="text" value="3 9 3 7 0 1 3 4 7 0 0 0 1 4"/> Forme juridique <input type="text" value="SCEA"/>

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
catégorie du projet 27: Forages en profondeur sous catégorie : a) d'une profondeur supérieure ou égale à 50 mètres	forage de 55 et 60 mètres de profondeur

4. Caractéristiques générales du projet
<p><b>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</b></p> <p><b>4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition</b></p> <p>création d'un forage d'irrigation d'une profondeur de 55 mètres et d'un autre de 60 mètres de profondeur.</p> <p>Pompage d'essai de longue durée pour mesurer le coefficient d'emménagement et la transmissivité de l'aquifère sableux (sables de Cuise) pompage par paliers pour déterminer le débit critique débit souhaité : 60 m3/h pour chacun des deux ouvrages</p>

## 4.2 Objectifs du projet

Geoffrey ROBILLIARD est installé depuis quelques années sur l'exploitation familiale. Il projette d'irriguer chaque année à terme 30 ha de pommes de terre sur l'assolement de la SCEA . Le parcellaire de l'exploitation se trouve de part et d'autre du Ru de l'Ordillon qui traverse Coulonges-Cohan. Pour répondre à son besoin d'établir une rotation , monsieur ROBILLIARD fera implanter deux forages d'irrigation qui alimenteront chacun un versant du ru avec un débit de l'ordre de 60 m<sup>3</sup>/h.

Les emplacements sont prévus en bas du parcellaire , non loin de la ferme, donc faciles à surveiller. ils permettront un accès à l'énergie électrique.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

les deux forages se distinguent par la profondeur ; 55m pour le projet Est et 60 m pour le projet Ouest ( voir cartes annexes). Le forage sera réalisé par la société SARL BONIFACE (51 Witry lès Reims) au rotary sur un diamètre de 509 mm sur les premiers 15 m (Est) ou 20 m ( Ouest).

dans les deux cas , l'ouvrage sera réalisé en deux temps :

1 télescopage des calcaires du Lutétien et des Argiles de l'Yprésien. , installation d'un tube plein et cimentation de l'espace annulaire entre ce tube et le substrat. diamètre de foration au rotary 509 mm.

2 Sur l'épaisseur des sables de Cuise ( environ 40 mètres), foration au diamètre 380 mm . Tube crépiné, installation de centreurs tous les 5 mètres avec un massif siliceux dans l'espace annulaire.

Compléments dans l'annexe 4

Le forage sera réalisé au rotary à l'eau. Les boues de forage seront immédiatement retirées et déposées pour décantation à distance du forage . Une fois sèches, elles seront épandues sur parcelles agricoles.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pompage à 120 m<sup>3</sup>/h ( 2 forages à 60 m<sup>3</sup>/h) et irrigation par tour d'eau de 25 mm. selon la demande climatique , le nombre de tours d'eau peut monter à 10.

Consommation moyenne 30 ha de pomme de terre \* 2000m<sup>3</sup>/ha soit 60 000 m<sup>3</sup>et si année très sèche dès la plantation consommation maxi de 75 000 m<sup>3</sup>/an.

l'irrigation démarre quand le RU du sol est sur le point de s'épuiser . ( bilan hydrique) : elle couvre le temps de végétation de la culture de la pomme de terre notamment de Avril à Aout.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

rubrique 1.1.1.0 de la nomenclature du code de l'environnement ( article R214-32 du Code)

article L 411-1 du code minier : forage de plus de 10 mètres de profondeur: la déclaration sera faite par le foreur auprès de la DREAL.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
profondeur	60 mètres
diamètre de foration	509 mm sur 15 m , 380 mm ensuite
profondeur de tube PVC plein	20 mètres
diamètres extérieur /intérieur du PVC plein	400/379 mm
profondeur de PVC crépiné	de 20 à 55 mètres de profondeur
taille des fentes de crépinage	3mm
débit d'exploitation	120 m <sup>3</sup> /h

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coulonges-Cohan à Cohan  
Projet Est  
En coordonnées Lambert 93  
X : 7468834m  
Y : 6 901 566 m  
z : 127 m

section cadastrale ZI 1

Projet Ouest  
En coordonnées Lambert 93  
X : 746408 m  
Y : 6 901 708 m  
z : 128 m

section cadastrale ZD 11

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le plan de prévention des risques d'inondations et coulées de boues entre Mont Notre Dame et Monthiers prescrit le 17 juin 2008. Il est
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les deux ouvrages conduiront en cumulé à un pompage moyen de 60 000 m3 par an pouvant monter jusqu'à 75 000 m3 en cas d'année très sèche.  prélèvement dans les sables du Cuisien situés 30 mètres environ sous la surface, la pompe étant installée 25 à 30 mètres plus bas, soit près de 60 mètres sous le sol.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	extraction de quelques m3 de calcaires, et quelques dizaines de m3 de sables du Cuisien.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	pour chacun des deux ouvrages, la margelle bétonnée de tête de forage consommera 3 m2 de surface , et la station d'irrigation qui la couvrira fera près de 10 m2.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les 2 forages sont situés en zone de ruissellement dans le cadre du Plan de prévention des risques de coulées de boues. Mais la tête de forage émergente de 50 cm sera par ailleurs protégée, et intégrée à une station de pompage.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le forage respectera les règles d'e protection de la ressource en eau posées dans l'article 8 de l'arrêté du 11 septembre 2003 ( voir annexe 4)
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	seulement l'amené et le repli du matériel de forage pendant le temps du forage lui-même quelques jours
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pour le forage lui même , les moteurs tourneront 2 fois 8 heures environ. les pompages d'essai réalisés par le foreur dureront ensuite 2 jours.  en phase d'exploitation : Pompe électrique immergée , aucun bruit

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>le fait de forer dans le sous-sol engendre des vibrations mais elles n'auront pas un périmètre élevé.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Protection de la tête de forage:

Margelle bétonnée de 3 m2  
couvercle cadenassé

élévation de la tête de forage de 0.5m au dessus du terrain naturel

cimentation de l'espace interannulaire en haut du forage sur 15 mètres de profondeur

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale complémentaire à la déclaration préalable au prélèvement qui apportera les éléments plus précis sur les valeurs des paramètres hydrodynamiques de l'aquifère au droit du forage permettant de calculer plus précisément la zone d'appel selon la méthode de Wyssling et la zone d'influence selon la formule de Theis-Jacob. Ces éléments seront présentés dans la déclaration préalable au prélèvement au titre de la rubrique 1.1.2.0 de la nomenclature après la réalisation du pompage d'essai de longue durée par le prestataire foreur.

ce projet n'aura pas d'impact ni sur la faune ni sur la flore, ni sur les ouvrages les plus proches (irrigation et Adduction eau potable).

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à La ferté-Chevresis

le, 15 Octobre 2018

Signature

